

analyse appliquée

objectifs et contenu

Cette discipline poursuit le travail engagé dans la première année du cursus (DNSPM 1 - analyse générale) autour du répertoire instrumental (et vocal) du XVIIIe à la première moitié du XXe siècle. Elle permet d'établir des outils théoriques et pratiques dans les domaines harmoniques, mélodiques, formels, etc., tout en insistant sur la méthodologie et le cheminement dans l'œuvre. Plusieurs options de contenus et/ou de répertoires peuvent être proposés selon le niveau et les intérêts propres à l'étudiant.

Au cours de la deuxième année le travail s'oriente vers une mise en pratique des outils analytiques. Plusieurs domaines d'applications sont explorés :

- analyse et écriture, axée autour de la monodie instrumentale : étude de pièces pour instruments seuls ou duos (trios) en vue de l'écriture d'une pièce pour son instrument et d'une pièce pour un autre (ou deux autres) instruments(s)
- analyse et transcription : mise en œuvre des outils d'analyse et initiation aux techniques instrumentales en vue de la réalisation de transcriptions.
- analyse et étude critique d'interprétations (enregistrements)

étudiants concernés et situation dans le cursus :

- Pour tous les étudiants, à l'exception des classes de culture musicale, composition et écriture : discipline pouvant être choisie comme dominante ou complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE3 ;
- Etudiants en culture musicale : discipline faisant partie de la discipline principale (UE1) ;
- Etudiants des classes de composition : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE4 ;
- Etudiants de la classe d'écriture : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire du premier cycle, dans le cadre de l'UE2 ;
- Pour tous les étudiants (à l'exception des classes de composition et d'écriture) : discipline pouvant être choisie comme discipline complémentaire en deuxième cycle (M1 - M2), dans le cadre de l'UE2.

premier cycle

1) cours de dominante

durée et organisation

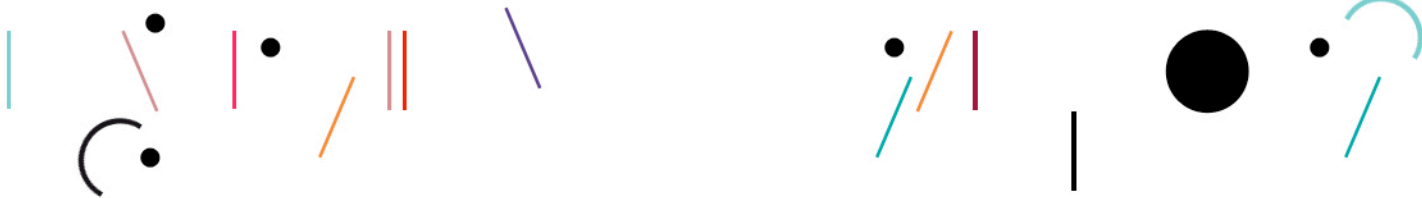
Deux ans.

Un cours hebdomadaire de 2h.

nombre de places ouvertes :

3 cours - 25 étudiants par année (environ 8 étudiants par cours)





validation

Chaque semestre fait l'objet d'une note de contrôle continu sur 20.

1^{ère} année : à la fin du deuxième semestre, épreuve orale devant jury après mise en loge (3 heures) ;

2^{ème} année : à la fin du deuxième semestre, selon l'orientation choisie :

- Analyse et écriture : dossier d'analyse d'une ou plusieurs pièces ayant servi de modèle, présentation des œuvres écrites pour un ou deux instruments.
- Analyse et transcription : dossier d'analyse sur les œuvres transcrites et présentation des transcriptions écrites.
- Analyse et interprétation : dossier d'analyse et d'étude critique avec, éventuellement, interprétation de l'œuvre dans le cadre de la validation de la discipline principale (audition publique de 3^{ème} année).
- Dossier d'analyse approfondie.

La discipline est validée lorsque l'étudiant a obtenu au moins 10/20 à l'évaluation continue de chaque semestre et aux évaluations terminales.

2) cours de complémentaire :

organisation

Un cours hebdomadaire de 2H.

nombre de places ouvertes :

3 cours - 30 étudiants par semestre (10 étudiants par cours)

objectif et contenu

Les cours peuvent être organisés sur une thématique définie ou construits à partir de demandes spécifiques sur le répertoire des étudiants.

Il est également possible de suivre une partie d'un cours de dominante en fonction du niveau et de l'intérêt de l'étudiant.

validation

1 note de contrôle continu par semestre.

La discipline est acquise lorsque l'étudiant a obtenu au moins 10/20 à chacun des contrôles semestriels.

deuxième cycle

objectif :

Approfondissement des divers aspects de la discipline dans la perspective du projet de Master et suivi du mémoire en fonction de son contenu.

durée et organisation des études

Deux ans.

Un cours hebdomadaire de 2h

La discipline est enseignée sous forme de cours, de travaux dirigés et/ou d'un accompagnement personnel en fonction du projet de l'étudiant.

validation

4 semestres de contrôle continu ou mémoire dans la discipline.

La discipline est validée lorsque l'étudiant a obtenu au moins 10/20 à chacun des contrôles semestriels et à la soutenance du mémoire, le cas échéant.